QUELLES PROTÉINES MANGERONS- NOUS DEMAIN ? CONTRAINTES ET IMPACTS GLOBAUX DE LA PISCICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ÉLEVAGE TERRESTRE TELS QUE VUS PAR L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

par Joël **Aubin**[1]

La croissance de la population de la planète interroge sur sa capacité à fournir de façon durable une alimentation saine pour la nourrir. L'augmentation du niveau de vie qui est observé actuellement induit une augmentation de la demande en protéines animales, notamment dans les pays à forte croissance économique. Avec 30% des apports en produits carnés, les produits aquatiques ont une place remarquable dans l'alimentation humaine. La croissance attendue de leur production d'ici 2050 (+ 57%), n'est pas sans poser de questions dès lors que la pêche n'est plus apte à soutenir cette croissance. Afin de mieux comprendre les enjeux environnementaux associés à cette production, l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) est utilisée pour produire des catégories d'impact. L 'ACV est une méthode normalisée qui quantifie les impacts environnementaux d'un produit ou d'un service tout au long de son cycle de vie. Elle est maintenant régulièrement appliquée en agriculture. Dans cet exposé, l'ACV est utilisée pour éclairer brièvement quelques questions. Les élevages aquacoles sont régulièrement pointés du doigt pour leurs impacts environnementaux. Peut-on les comparer à l'activité de pêche ? Les productions locales sont mises en avant pour leurs avantages pour le développement des territoires et l'environnement, qu'en est-il vraiment ? Quelles performances environnementales comparées entre les systèmes d'élevages (aquacoles) industriels ou plus traditionnels ? Derrière les réponses à ces questions se cache souvent la notion d'efficience globale du système de production. Dans les systèmes d'élevage le principal contributeur aux impacts environnementaux est l'alimentation des animaux. De ce fait, la composition des aliments et la capacité du système de production à les transformer et les valoriser est le principal facteur de performance environnemental.

Que nous dit l'ACV de la performance environnementale des produits carnés ? En nous appuyant sur les données produites par le programme national AgriBalyse, piloté par l'ADEME, il est possible comparer l'impact environnemental de la viande produite par différentes espèces. Si le bœuf a systématiquement les impacts les plus élevés, le porc et la volaille sont généralement proches. La chair du saumon a des performances meilleures que la viande des animaux terrestres, pour le changement climatique, l'acidification, l'utilisation des terres ; mais se trouve à des niveaux intermédiaires (supérieurs aux granivores) pour l'utilisation d'énergie et l'eutrophisation. La très bonne valorisation des aliments par le saumon (indice de transformation alimentaire de l'ordre de 1) d'un côté, est compensée par des aliments composés très élaborés avec des ingrédients aux performances environnementales parfois médiocres et des rejets directs de l'élevage dans l'environnement.

[1] UMR 1069 INRA Agrocampus Ouest Sol Agro et hydro système Spatialisation, Rennes

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2015.

L'aquaculture va continuer à croitre au niveau mondial. Comme toutes les autres productions animales, elle va devoir s'adapter à des exigences croissantes sur le plan environnemental. Deux défis majeurs sont à relever dans ce domaine :

- celui d'une alimentation aquacole aux performances environnementales optimisées, en concevant une ration de qualité nutritionnelle optimale sur la base de ressources plus respectueuses de l'environnement, à des coûts compétitifs ;
- celui d'une meilleure intégration de la production. Le rejet direct des effluents dans l'environnement est une double peine : c'est une perte sèche pour le producteur qui ne valorise qu'une part des nutriments qu'il achète, et c'est un coût pour l'environnement et la société.

Pour ces deux défis, l'Analyse du Cycle de Vie va continuer à jouer un rôle décisif dans l'éco-conception de rations alimentaires ou de systèmes de production.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2015.